

La lettre du bois

de Champagne-Ardenne



LE JOURNAL DE L'ASSOCIATION D'ÉTUDE POUR LA VALORISATION DU BOIS

ÉDITORIAL

Renouvelable ne veut pas dire inépuisable

Le bois est désormais une matière première très demandée. Le chauffage, la production d'énergie et bien d'autres activités encore utilisent ou envisagent d'utiliser le bois. Les besoins augmentent. A tel point, qu'avant même que de gros dossiers de chaufferie ou de cogénération ne soient officiellement dévoilés, plusieurs sites industriels régionaux d'importance frisent la rupture en approvisionnements.

Plusieurs obstacles se présentent à nous :

- L'idée que le bois est partout disponible et à moindre coût a fait son chemin. Notre matériau a été intégré à de nombreux et divers projets qui aboutissent en même temps.
- Tous les stocks de tempête sont épuisés. Quelque soit leur état de conservation, ils ont trouvé un débouché.
- A l'approche de l'hiver, la demande en bois de chauffage est à son maximum et les grosses industries ont besoin d'un stock tampon de plusieurs semaines pour prévenir d'éventuelles intempéries ;
- La récolte n'est pas à son optimum par manque de personnels de terrain ; les stocks bord de route sont nuls. Le seul stock intermédiaire est sur la route ;
- La disparité des tarifs déséquilibre les flux, isolant ainsi les unités industrielles les plus faibles en terme d'intégration.

Nous devons être vigilants et inspirés pour les surmonter dans le cadre de l'intérêt général.

Tous les projets ne verront raisonnablement pas leur concrétisation. Les produits de la filière Forêt-Bois et des espaces verts sont aujourd'hui largement utilisés. Seuls de nouveaux gisements, plus particulièrement forestiers, sont à même de fournir un complément de matière première et d'alimenter de nouvelles installations.

Quels sont les gisements inexploités ou insuffisamment exploités ? Quels sont leurs volumes et leurs situations géographiques ? A quel coût mobiliserons-nous cette matière ? De quels moyens humains et matériels disposons-nous pour réaliser la récolte ?

En tout état de cause, le regain de la Formation des jeunes dans les métiers de la récolte du bois mécanisée et manuelle est une absolue nécessité. Nos formations régionales sont exsangues. Nous devons créer à nouveau les conditions qui motivent les jeunes à suivre ces formations aux différents métiers de la récolte des produits forestiers. Mobilisons rapidement les moyens financiers et humains dans le but de soutenir ces formations de terrain s'appuyant nécessairement sur les connaissances des professionnels que sont nos derniers bûcherons et conducteurs d'engin avant qu'ils ne partent pour une retraite bien méritée dans deux à cinq années au maximum.

Nous avons donc du bois sur la planche pour 2006.

Année nouvelle pour laquelle nous vous souhaitons Santé, Bonheur, Prospérité et une indispensable Sagesse pour l'équilibre de notre filière.

Jean-Michel CUSSEY / Président de VALEUR BOIS

Formation Maisons à Ossature Bois

Les consommateurs sont de plus en plus nombreux à vouloir acquérir un habitat convivial, chaleureux et adapté à leur image. La maison bois, qui a évolué pour assurer un habitat fonctionnel et peu coûteux en fonctionnement, répond parfaitement à ces aspirations et la demande progresse nettement chaque année. De 4 % en 2000, ce type de construction représente aujourd'hui 5 %, soit une progression de 25 %. Une étude montre qu'une personne sur cinq est prête à étudier une proposition de maison à ossature bois.



Les professionnels sont de plus en plus sollicités et doivent souvent s'investir en temps et en savoir-faire faute d'expérience. Les fournisseurs proposent des produits standardisés qui répondent aux besoins technico-économiques de la filière.

Fort de ces constatations, le lycée Charles de Gaulle propose par le biais de la formation continue, pilotée par le GRETA, des formations

suite p.2

SOMMAIRE

- Formation Maisons à Ossature Bois **p. 1 et p.2**
- Comment vendre aujourd'hui de la palette ? **p. 2**
- Travaux sur le soudage du bois : Une découverte récompensée par le prix Schweighofer **p. 3**
- Valeur Bois vous propose un kit GPS **p. 3**
- Produits phytosanitaires : attention à la réglementation ! **p. 4**
- Insectes. Découverte d'un produit 100 % végétal et 100 % non toxique. **p. 4 et p.5**
- Forêt QUALITÉ fournit des panneaux de chantier à ses adhérents pour signaler les travaux forestiers **p. 5**
- Valeur Bois en actions **p. 6 et p. 7**
- Agenda **p.8**



suite → **Formation Maisons à Ossature Bois**

à destination des professionnels souhaitant développer leurs compétences dans le domaine de la construction de maisons à ossatures bois. Il s'agit de faire le point entre les différentes techniques existantes, et, à chaque stagiaire de choisir celle qui lui sera la mieux appropriée. En effet, entre le tridimensionnel, la préfabrication de murs ouverts ou fermés et la construction sur site, les choix sont multiples.

Les objectifs de cette formation visent à conforter les professionnels déjà engagés sur ce marché et à former de nouveaux stagiaires.

D'une durée de 8 jours (2 sessions de 4 jours), elle s'adresse à tous professionnels ayant une connaissance du matériau bois et ce sont 6 personnes titulaires d'un diplôme dans la construction qui sont venues compléter leur connaissances et

savoir-faire. Théorique dans un premier temps, la formation propose en première partie, un regard appuyé sur les normes et DTU (documents techniques unifiés) sans oublier la partie économique sur les coûts. Pour Yves DELAGE, professeur chargé des enseignements techniques en construction bois, l'important est de définir un prix au plus juste et les ratios sont parfois surprenants.

La formation se déroule au sein de la maison pédagogique située au Lycée Charles de Gaulle, un plateau technique qui sert à l'apprentissage technique pour la mise en oeuvre des murs bois et de la charpente. Ce sont des professionnels pédagogues confirmés qui enseignent cette discipline dans la filière de formation initiale du Lycée Charles de Gaulle en utilisant depuis deux ans le plateau existant.

Fort de cette action, Jean-Marie MOUTON anime la plate-forme technologique. Cette structure qui assure une mission de transfert de technologie auprès des entreprises de la filière bois, a provoqué des rencontres avec des fournisseurs capables de répondre aux attentes des bâtisseurs. La profession se mobilise car la difficulté aujourd'hui est de trouver les produits répondant aux exigences. Il est accompagné par David OSMOND et Jean-Georges UTTER, professeurs chargés des enseignements techniques en construction bois et ensemble, ils accompagnent aujourd'hui des entreprises dans leur première construction.

Véronique THIEBAUT, conseillère en formation continue, qui organise les sessions de formation, souligne que les demandes

sont aujourd'hui croissantes et le plateau de formation trouve sa place dans le système de formation continue. Il est ouvert aux chefs d'entreprises mais également aux architectes et maîtres d'oeuvre et à tout salarié ayant une expérience dans la filière bois.

Pour tous renseignements complémentaires pour une formation, veuillez contacter Véronique THIEBAUT du GRETA de Haute-Marne aux coordonnées suivantes :
Tél. : 03 25 32 24 82
Fax : 03 25 03 04 61
courriel : greta52@gretahautemarne.com

Pour tous renseignements complémentaires pour un accompagnement technique sur chantier, veuillez contacter Jean-Marie MOUTON Plate Forme Technologique Transformation du Bois :
Tél/Fax : 03 25 30 69 33
Port : 06 82 14 79 50
courriel : pft.mouton@laposte.net



Comment vendre aujourd'hui de la palette ?



La palette bois a permis d'améliorer considérablement la productivité et les conditions de travail, dans le domaine de la manutention. Elle est un maillon indispensable au bon fonctionnement de l'économie. C'est aussi un produit « jeune », apparu il y a une soixantaine d'années et qui depuis n'a cessé de se développer : on estime à 500 millions le nombre de rotations annuelles pour la France.

La palette bois représente un débouché important pour les produits de la forêt, mais ce secteur d'activité connaît actuellement des difficultés. Ces dix dernières années, le marché de la palette bois a beaucoup évolué : apparition de nouveaux acteurs, développement de la normalisation, concurrence étrangère (...). Ainsi, les clients expriment de nouveaux besoins et de nouvelles stratégies se dessinent chez les fabricants.

De nombreuses entreprises champardennaises perdent des marchés et s'interrogent. C'est pourquoi la Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie a mené une étude sur ce secteur d'activité en sollicitant plusieurs acteurs régionaux dont l'interprofession Valeur Bois.

Vous pouvez obtenir cette étude sur simple demande en contactant : François STAUDER, CRCI - ARIST Champagne- Ardenne (03 26 69 33 57).

Travaux sur le soudage du bois : Une découverte récompensée par le prix Schweighofer

Le prix Schweighofer de l'innovation technologique a été remis le 13 juin 2005 à une équipe franco-suisse conduite par Tony Pizzi (INRA-ENGREF-Université Nancy I) et par Balz Gfeller (Suisse) pour leurs travaux sur le soudage du bois.

Il s'agit d'un procédé de friction qui permet d'assembler des pièces de bois entre elles sans utiliser de colle. Il permettrait de limiter l'emploi des colles vinyliques ou acryliques contenant des produits toxiques et/ou volatiles qui sont sources de pollution... En effet, près de 100 000 tonnes de colles d'origine pétrochimique sont utilisées en France par an. En plus des risques de pollution, l'emploi de ces colles induit un surcoût et requiert un temps de polymérisation très long pour obtenir le collage.

Par comparaison, le soudage du bois sans colle est très rapide. Il consiste à frotter les pièces de bois l'une sur l'autre en appliquant une pression. Pour cela, on utilise une machine de soudage par friction, machine utilisée habituellement pour souder les matériaux thermoplastiques notamment dans l'industrie automobile. Aux températures très élevées obtenues par la friction (supérieures à 180°C), la lignine et l'hémicellulose qui constituent la paroi des fibres de bois changent d'état et de comportement. Les fibres « fondent », s'enchevêtrent et se soudent les unes aux autres sous l'effet de la pression, formant un joint à la surface de contact entre les pièces. Les chercheurs ont montré que de nouveaux composés carbonés, tels

que le furfural, apparaissent et solidifient le réseau de lignine et d'hémicellulose formé. La résistance mécanique de ces joints, obtenus en quelques secondes, est équivalente à celle d'une colle après 24 h de collage.

Ce procédé peut être appliqué pour souder 2 pièces planes, d'une même essence de bois ou d'essences différentes, pour la réalisation de meubles et menuiseries intérieures, la seule restriction du procédé étant qu'il n'est pas adapté aux milieux humides.

On pourra ainsi passer des « lamellés collés » aux « lamellés-soudés », pour les parquets par exemple.

Une autre application concerne l'assemblage du bois par chevilles. En faisant tourner la cheville dans le bois à l'aide d'une simple perceuse, on obtient une fixation de la cheville 20 fois plus solide que celle des chevilles traditionnelles des menuisiers.

Cette mise en œuvre est à la portée de tout bricoleur et de nombreuses PME, puisque l'on peut utiliser des outils standards.

Pour la petite histoire... Paradoxalement, un des chercheurs qui a coordonné ces

travaux, Tony Pizzi, est un spécialiste des colles. Lors d'un essai portant sur le collage du bois avec des résines thermoplastiques polymérisées par friction linéaire, un technicien de l'HSB oublia de mettre la résine. C'est ainsi que les propriétés de « fusion » du bois ont été démontrées : la friction suffisait à coller le bois ! Grâce aux analyses réalisées par l'équipe française, par les techniques de RMN (Résonance magnétique nucléaire), de microscopie électronique et de radiographie aux rayons X, les scientifiques ont pu observer et étudier les interactions moléculaires qui se produisent au cœur du bois lors de ces phénomènes.

Le prix de l'innovation « Le prix Schweighofer » a été créé en 2003 par des industriels du bois autrichiens désireux de favoriser l'innovation et le transfert de technologie dans le domaine du bois. Tous les deux ans, sont décernés 4 prix d'innovation pour des travaux encore en phase de transfert, ce qui est le cas pour le soudage du bois. La cérémonie de remise des prix a eu lieu en Autriche le lundi 13 juin, à la mairie de Vienne, lors d'une soirée de gala placée sous le haut patronage du Dr. Heinz Fisher, Président de l'état fédéral Autrichien.

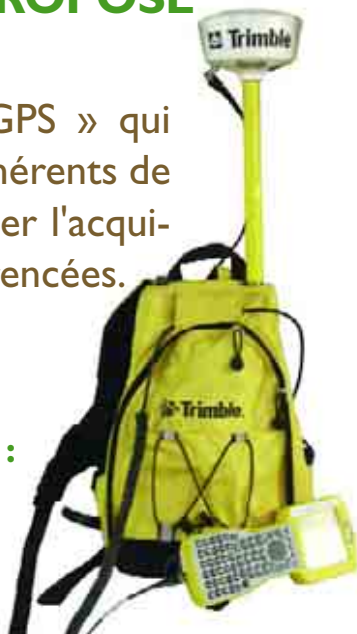
Plus d'informations sur le prix Schweighofer :

<http://www.schweighofer-prize.org/>

VALEUR BOIS VOUS PROPOSE UN KIT GPS

Valeur Bois dispose d'un « kit GPS » qui peut être mis à disposition aux adhérents de l'interprofession afin de leur faciliter l'acquisition de données de terrain référencées.

**POUR LES MODALITÉS
DE LOCATION,
MERCİ DE NOUS CONTACTER :
AU 03 25 02 07 66.**



ANNONCE

Vends BREAK-SOUCHE marque SOERMAT année 2000 adaptable sur FIAT HITACHI EX 215.

Vends 1 rétro 60 cm et un trapèze pour faire les fossés.

PRIX A DÉBATTRE

Pour tous renseignements, s'adresser à VALEUR BOIS au 03 25 02 07 66

.....> PRODUITS PHYTOSANITAIRES : attention à la réglementation !



Dans la Lettre du bois n°22, nous vous informions qu'un certain nombre de produits phytopharmaceutiques étaient désormais interdits pour une utilisation en forêt.

Nous attirons à nouveau votre attention sur ce sujet et nous vous conseillons de vérifier l'homologation des produits avant toute utilisation, le site internet « <http://e-phy.agriculture.gouv.fr> » vous accompagnera lors de cette démarche. Ce site officiel présente le catalogue complet des produits phytopharmaceutiques et de leurs usages des matières fertilisantes et des supports de culture homologués en France.

La recherche peut être effectuée selon différents critères, par exemple, par substance active, par produit commercial ou par usage. Par ailleurs, nous vous rappelons que seules certaines entreprises sont habilitées à distribuer et à manipuler ces produits. En

effet, depuis la loi du 17 juin 1992, les utilisateurs et distributeurs doivent désormais obtenir un certificat d'applicateur et distributeur (agrément).

Pour obtenir ce certificat d'applicateur de produits phytosanitaires, il existe 3 cas de figures :

- La personne demandeuse a l'un des diplômes ou titres homologués : il suffit alors de faire une simple demande accompagnée de la copie du diplôme (par ex : brevet professionnel IV, bac pro, BTA, BTSA....) ;
- La personne demandeuse peut justifier d'une expérience professionnelle de 5 ans dans le secteur de l'application ou de la distribution de produits antiparasitaires : dans ce cas, il faut préparer un dossier de validation des acquis professionnels accompagné d'une lettre de demande motivée, de la justification de l'expérience professionnelle et un document d'auto-positionnement ;
- La personne ne répond pas aux deux premiers critères : la délivrance du certificat se fait à la suite d'une formation (et d'un examen) dans un centre de formation habilité (en l'occurrence le CFPPA de l'Epine dans la Marne pour la région).

Remarque :

Dans le cas de l'agrément d'une entreprise, il faut au moins un employé permanent titulaire de ce certificat pour l'encadrement et la formation de 10 salariés au plus.

**La demande d'agrément de l'entreprise doit être faite auprès du Service de la Protection des Végétaux :
Service de la Protection des Végétaux (SRPV) - DRAF
Centre de recherches agronomiques
2 Esplanade Roland Garros – BP 234
51686 REIMS CEDEX 2
Tél. : 03 26 77 36 40 – Fax : 03 26 77 36 74**

.....> INSECTES : découverte d'un produit 100 % végétal et 100 % non toxique

LE TRAITEMENT DU BOIS QUI VA COUPER L'APPÉTIT DES TERMITES

Par Catherine TERDJAN-STERN

Termites, capricornes et champignons sont de dangereux ennemis du bois de construction. Mais les produits utilisés pour le défendre sont toxiques pour l'homme et polluants pour l'environnement. La plupart seront d'ailleurs interdits à partir de 2008 par une directive européenne de 1998 sur les biocides. D'où l'intérêt de cette découverte d'un labo toulousain « validée scientifiquement » qui pourrait apporter aux industriels du bois une solution 100 % végétale et 100 % non toxique.

DIFFÉRENCE

L'Asam (anhydride succinique d'alkénoate de méthyle) est une molécule produite à partir d'huile de colza ou de tournesol. Elle est l'aboutissement de la thèse de doctorat de Marie Morard soutenue en 2001 et cofinancée par différents organismes inté-

ressés par le traitement du bois (1). A la différence des autres produits, l'Asam ne s'attaque pas aux êtres vivants.

« Ce n'est pas un biocide, explique avec enthousiasme Carlos Vaca-Garcia, enseignant-chercheur qui pilote le projet dans le laboratoire de chimie agro-industrielle (LCA) de l'Ensiacet (2). Grâce à une réaction chimique produite dans un autoclave (sorte de Cocotte-Minute, ndr), la molécule va s'accrocher dans le bois en profondeur et empêche l'eau d'y pénétrer, ce qui évite les champignons. Elle trompe aussi les insectes en leur faisant croire que le bois n'est plus de la cellulose. Pour les termites et les capricornes, le bois devient comme de l'acier : plus du tout appétissant ! ». En fait, l'Asam transforme la cellulose en ester de cellulose, que les bestioles ne peuvent plus digérer faute d'enzyme adéquate.

Pour l'instant, l'Asam apporte une protection de classe 3 qui convient au bois d'extérieur qui n'est pas en contact avec le sol.

Mais elle ne sait pas encore résister à un champignon appelé pourriture molle. Il faut donc mener des recherches complémentaires pour atteindre la classe 4 protégeant le bois en contact avec le sol (poteaux, traverses de chemins de fer...).

La Commission européenne a accepté de financer ces recherches complémentaires sous réserve que le labo fasse profiter de ses découvertes PME et PMI. «Surfasam», recherche collective de 2 millions d'euros sur trois ans a démarré en avril. Elle implique 1 000 PME du bois dans sept pays (Espagne, France, Estonie, Lituanie, Roumanie, Royaume-Uni et Suède) qui mettront à la disposition des chercheurs du LCA des usines pour tester le produit à grande échelle. En échange, les scientifiques formeront les responsables des associations de PME qui formeront à leur tour les entreprises.

ALTERNATIVES

A l'approche de l'échéance de 2008, qui verra interdire la plupart des traitements actuels, les professionnels du bois s'inquiètent et

cherchent des alternatives. « J'ai reçu beaucoup d'appels de PME intéressées par l'Asam en classe 3 », témoigne Vaca-Garcia. Pas encore de production industrielle pour l'instant mais cela pourrait venir. En septembre, le laboratoire lancera des tests pour appliquer l'Asam sur des bois déjà attaqués. Un enjeu de taille pour concilier la protection de la santé et de l'environnement avec la lutte contre le fléau des termites dévoreuses de maisons.

Responsable des ARC

Ligne directe : 04 72 13 66 43 / Portable : 06 86 45 94 25

Site internet : www.mapicro.com

(1) L'Onidol (Organisme interprofessionnel des producteurs et transformateurs d'oléagineux), Bois du Rouergue et la firme Novance

(2) Ensiacet : Ecole nationale supérieure des arts chimiques et technologiques, membre de l'Institut national polytechnique de Toulouse.

Forêt QUALITÉ fournit des panneaux de chantier à ses adhérents pour signaler les travaux forestiers

Depuis la loi du 9 juillet 2001 et son décret d'application (n°2003-131) du 12 février 2003, certains travaux forestiers sont soumis à une double obligation :

- obligation de déclaration de chantier aux services départementaux de l'inspection du travail et aux communes où ont lieu les travaux,
- obligation de signalisation. Cette signalisation consiste en un panneau placé en bordure de coupe et visible des voies d'accès au chantier.

Les chantiers concernés sont :

- les chantiers d'exploitation (coupe, débardage...) excédant 500 m³,
- et les chantiers de sylviculture (boisement, reboisement ou autres travaux sylvicoles) portant sur une surface supérieure à 4 ha.

Tout manquement à l'obligation de déclaration et de signalisation peut être puni d'une amende de 750 € maximum.

De plus, en cas de non signalisation, une tierce personne accidentée pourra attaquer la responsabilité du propriétaire forestier « donneur d'ouvrage » ou de l'entreprise responsable du chantier car le danger n'aura pas été signalé.

Dans un souci d'accompagnement et d'aide des entrepreneurs de travaux forestiers et exploitants forestiers, **Forêt QUALITÉ** a fait fabriquer en grand nombre des **panneaux de chantier** répondant à cette législation. Réalisés en partenariat avec la MSA et validés par les services départementaux de l'inspection du travail, leurs formats et leurs textes répondent aux obligations de la loi.

Forêt QUALITÉ offre 5 panneaux gratuitement à chacune des entreprises adhérentes et peut fournir des exemplaires supplémentaires aux adhérents qui le souhaitent. Les exemplaires supplémentaires sont alors proposés à prix coûtant, soit 3,60 € le panneau.

Rappelons que l'association **Forêt QUALITÉ** a été créée en avril 2003 par 18 organismes forestiers de Champagne-Ardenne afin de mettre en avant les entreprises dont la qualité du travail est exemplaire. Créée et gérée à la fois par les donneurs d'ordres (propriétaires et gestionnaires) et par les entreprises (ETF et exploitants), **Forêt QUALITÉ** se veut un outil de progrès pour l'ensemble de la filière. Actuellement, 34 entreprises de Champagne-Ardenne sont adhérentes à **Forêt QUALITÉ** et leur nombre continue d'augmenter.



Ci-dessus : Panneau de chantier forestier réalisé par Forêt QUALITÉ en collaboration avec la MSA.

Pour un propriétaire, gestionnaire ou même un exploitant forestier, faire appel à une entreprise « labellisée » **Forêt QUALITÉ** donne l'assurance de faire travailler une entreprise en règle qui s'est engagée volontairement dans une démarche de qualité et permet de participer à l'amélioration de la qualité de l'ensemble de la filière.

Pour en savoir plus, n'hésitez pas à contacter **Forêt QUALITÉ** au 03 25 02 07 66.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2005

L'assemblée générale ordinaire 2005 de Valeur Bois a eu lieu le 7 juillet dernier dans les locaux du Conseil Régional à Châlons-en-Champagne.

Lors de cette manifestation les activités de Valeur Bois ont été présentées à un public attentif. Par ailleurs, M. Jean-Luc Sandoz, du

cabinet d'étude CBS-CBT, a fait un exposé très instructif sur le thème « Bois construction, environnement et perspectives ».

De plus un tiers des membres du conseil d'administration a été renouvelé conformément aux statuts de l'association. La composition du conseil d'administration de Valeur Bois est détaillée ci-dessous :

Secteur d'activité	Nom	Rôle au sein de VALEUR BOIS	ORGANISME / ENTREPRISE
AMONT	Hubert BALSAN	Administrateur	Syndicat des Propriétaires Forestiers Sylviculteurs des Ardennes
	Dominique BARTHELEMY	Administrateur	Président du Syndicat des Propriétaires Forestiers Sylviculteurs de la Haute-Marne
		Vice-Président de Valeur Bois	Président l'Union de la Forêt Privée de Champagne-Ardenne (UFPCA)
	Bruno DEGOISEY	Administrateur	Président du Syndicat des Propriétaires Forestiers Sylviculteurs de l'Aube
	Hubert GOËS	Administrateur	Président de Champagne-Ardenne Végétal
	Bernard LISCH	Administrateur	Président de l'Union des Sylviculteurs de la Marne
	Frédéric MUTZ	Administrateur	Président du Syndicat des ETF 52
	Jean-Eric PEUDEPIECE	Administrateur	Union Régionale des Communes Forestières
	Jacques ROUSSELIN	Trésorier de VALEUR BOIS	Expert Forestier (Membre de la CNIEFEB)
		Gilles VAUTHIER	Administrateur
1 ^{ère} TRANSFORMATION	Hervé DAVY	Administrateur	Président de la Chambre Syndicale des Bois de la Marne
	Laurent COLLIGNON	Administrateur	Président de la Fédération Haut-Marnaise des Bois
	Jean-Michel CUSSEY	Président de Valeur Bois	Sté HURSON
	Michel JAMART	Administrateur	Président du Syndicat des Exploitants Forestiers et Scieurs des Ardennes
	François MONNIOT	Secrétaire de Valeur Bois	Président du GIBCA
	Gérard VEDE	Administrateur	Président de la Chambre Syndicale des Bois de l'Aube
2 ^{ème} TRANSFORMATION	Gérard AGNÉSINA	Vice-Président de Valeur Bois	SA AGNÉSINA
	Claude LAMBERT	Administrateur	LA SCIERIE ARDENNAISE SA
	Jean-Louis MOUTON	Administrateur	Entreprise MOUTON J.Louis
	Guy POCQUAT	Administrateur	LE BATIMENT ASSOCIE
	Jean-Louis VALENTIN	Administrateur	VALENTIN SARL
INDUSTRIE LOURDE	Christian HINDERSCHID	Vice-Président de Valeur Bois	UNILIN SAS
	Jean-Michel NOTA	Administrateur	ISOROY
ENSEIGNEMENT	Martial GOLLSON	Administrateur	Proviseur du Lycée Charles de Gaulle
PRESIDENCE D'HONNEUR	Yann GAILLARD	Président d'Honneur de Valeur Bois	Président National des Communes Forestières de France et Président de l'Association des Communes Forestières de l'Aube
	Philippe TARTERET	Président d'Honneur de Valeur Bois	SA TARTERET

LA FILIÈRE FORÊT-BOIS S'EST EXPOSÉE À LA 59^e FOIRE DE CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE DU 27 AOÛT AU 5 SEPTEMBRE 2005

Pour cette édition et pour la première fois, un stand interprofessionnel a été mis en place par Valeur Bois et l'Association Champardennaise de Certification Forestière (ACCF) et a accueilli trois entreprises :

- les pépinières forestières Moissenot, situées à Rivière les Fosses, existant depuis 1870, elles sont spécialisées dans le plant dit « forestier »,
 - l'entreprise Vallois Loisirs, située à Reims, positionnée sur les secteurs de la construction en bois massif, les aménagements extérieurs ainsi que les extensions d'habitation en bois,
 - la société Ardante, récemment créée à Troyes, dont l'activité est la distribution de poêles et chaudières à pellets (granulés de bois).
- Ce stand a suscité un intérêt majeur auprès des visiteurs qui ont pu apprécier la qualité des expositions champardennaises regroupées sur un espace commun de la filière forêt bois.

L'ensemble des partenaires de ce stand « filière forêt-bois » a reçu de nombreuses demandes de la part du public. Les questions touchaient de multiples domaines comme le bois construction, le bois énergie, la certification forestière, les métiers de la filière, les entreprises champardennaises... Ces interrogations soulignent l'importance de la sensibilisation, de la promotion et de l'information qui doivent encore être réalisées auprès du grand public concernant notre filière forêt-bois.

Nota Bene : Les entreprises souhaitant être présentes sur ce stand interprofessionnel lors de la 60^e édition de la foire de Châlons-en-Champagne en 2006 doivent rapidement contacter l'interprofession Valeur Bois.

SIGNATURE DU CONTRAT DE FILIÈRE FORÊT-BOIS LORS DE LA FOIRE DE CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE

Suite à un important travail avec de nombreux partenaires professionnels, le contrat de filière a été présenté et signé le 28 août 2005 par :

- M. Jean-Paul BACHY, Président de la Région Champagne-Ardenne,
- M. Olivier de LAGARDE, Directeur Régional de l'Agriculture et de la Forêt, représentant M. Dominique DUBOIS, Préfet de la Région Champagne-Ardenne et Préfet du Département de la Marne,
- M. Jean-Michel CUSSEY, Président de l'interprofession Valeur Bois.

L'objectif du Contrat de filière forêt-bois en Champagne-Ardenne est d'inscrire dans le cadre d'une vision à moyen terme les programmes d'actions à engager au bénéfice des entreprises du secteur tout en assurant une cohérence régionale forte de la filière forêt-bois. Il s'agit donc, à travers ce contrat, de structurer et de





De gauche à droite : M. DE LAGARDE, M. BACHY, M. CUSSEY

renforcer la filière forêt-bois champardennaise en ayant une vision stratégique à moyen terme des actions à mettre en place et des moyens financiers à engager. Ce contrat de filière n'a pas pour préention d'identifier de façon exhaustive l'ensemble de ces actions mais de clarifier les axes de réflexion et de mieux appréhender les initiatives devant être mis en place.

Les axes stratégiques qui découlent de l'état des lieux et de l'analyse des forces et faiblesses de la filière sont les suivants :

- la promotion du bois et de ses utilisations,
- la compétitivité de la filière régionale,
- la structuration de la filière et le renforcement des réseaux,
- la communication sur la filière, ses professionnels et ses savoir-faire.

NOUVEAU SUCCÈS POUR LE PÔLE FORÊT - BOIS DE LA FOIRE DE SEDAN 2005

Pour la deuxième fois, la filière bois a rejoint le monde agricole pour faire découvrir au public ses savoir-faire, ses métiers et son rôle important dans l'économie régionale au cours de la 70e foire de Sedan, qui a eu lieu les 10 et 11 septembre 2005. Souhaitant partager la passion de leur métier et faire découvrir au grand public la filière, plus d'une vingtaine d'entreprises, de la pépinière forestière au constructeur de maison bois, ont participé à l'animation du pôle Forêt-Bois de la Foire de Sedan 2005 tout au long du week-end.

La partie forêt et le bois de la ferme pédagogique a permis de dévoiler la vie du bois, du stade de la graine jusqu'à sa valorisation en objet, meuble ou construction. Plus de 120 classes et un public nombreux ont parcouru cet espace éducatif.

La visite du chapiteau présentant les savoir-faire des entreprises et

organismes de la filière se poursuivait par plusieurs animations du pôle Forêt-Bois : des démonstrations de tournage sur bois, mais surtout la reconstitution grandeur nature d'un chantier d'exploitation forestière. De nombreux visiteurs ont pu ainsi découvrir les différentes étapes de la récolte du bois, de l'abattage au chargement sur les grumiers. Ces démonstrations dynamiques ont rencontré un vif succès.

L'espace dédié au bois énergie a montré le fonctionnement de chaudières bois ainsi que celui des déchiqueteuses qui produisent des plaquettes forestières.



Nota Bene : Les entreprises souhaitant être présentes lors de la 71e édition de la foire de Sedan en 2006 doivent dès à présent contacter l'interprofession Valeur Bois.

ACTION COLLECTIVE « CERTIFICATION DE LA CHAÎNE DE CONTRÔLE PEFC »

En partenariat avec l'Association Champardennaise de Certification Forestière (ACCF), l'interprofession Valeur Bois a accompagné 17 entreprises champardennaises pour la certification de leur chaîne de contrôle PEFC. Cette action collective, mise en place avec le soutien du Conseil Régional, s'est déroulée en plusieurs phases :

- une formation collective aux règles de fonctionnement du système PEFC,
- un accompagnement individuel des entreprises durant une demi-journée par le CTBA ou l'AFOCEL,
- un audit d'une demi-journée par entreprise.

A ce jour, 6 entreprises ont d'ores-et-déjà leur certificat chaîne de contrôle, 8 autres ont passé leur audit avec succès et attendent leur certificat, les 3 entreprises restantes seront auditées début 2006.

AUTRES INFORMATIONS :

Reconnaissance mutuelle des chartes de qualité du travail en forêt des régions de l'Est : un rapprochement interrégional est en cours afin de trouver un accord de reconnaissance mutuelle entre les entités régionales PEFC et les associations gérant les chartes de qualité des ETF des régions suivantes : Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté et Champagne-Ardenne. Cet accord devrait simplifier le travail des exploitants forestiers certifiés PEFC qui travaillent sur plusieurs de ces régions tout en valorisant davantage les ETF engagés dans l'une de ces démarches qualité.

Un important travail de recherche, de collecte de données, de synthèse et de mise à jour est actuellement entrepris par Valeur Bois afin d'éditer prochainement une nouvelle version papier de « l'annuaire de la filière forêt-bois en Champagne-Ardenne ». A noter que la précédente édition,

aujourd'hui épuisée, avait rencontré un franc succès. Cette nouvelle édition de l'annuaire sera aussi consultable sur le site internet de l'interprofession Valeur Bois à l'adresse suivante : www.valeur-bois.com.

Retour d'Alice BILLARD (chargée de missions à Valeur Bois), suite à son congé maternité, qui a repris ses missions d'animation, de communication, de formation et de renseignements concernant l'amont de la filière.

Fabien BOURHIS, qui l'a remplacé durant cette période, travaille actuellement au sein du CRPF du Nord-Pas-de-Calais - Picardie afin de mener à bien le schéma régional de gestion sylvicole.

Vous souhaitez recruter ?... consultez notre site internet et sa bourse de CV à l'adresse : www.valeur-bois.com

> EXPOSITION « DU CŒUR À L'OUVRAGE »

Du 27 septembre 2005 au 29 janvier 2006

Bordeaux (Gironde), Cap sciences Hangar 20

Comment le bois de l'arbre devient-il meuble, porte ou escalier ? Voici toute son histoire. Celle des hommes de métiers qui s'emparent de ce matériau naturel, l'appriivoisent et le façonnent, de l'épure issue de leur imagination à l'ouvrage sorti de leurs ateliers. Les rapports de l'homme et du bois sont très anciens, l'art de travailler le bois n'a cessé de se transmettre et d'évoluer. Sentir le bois, explorer son cœur, toucher son grain, reconnaître les nombreuses essences, en comparer les aspects et les caractéristiques.

Renseignements au 05 56 01 07 07.

> ARCHITECTURE BOIS EN EUROPE

Du 15 décembre 2005 au 6 janvier 2006

Laon (Aisne), CAUE

Dans le cadre du projet Eurowood, issu du programme INTERREG III France Wallonie-Vlaanderen, Nord Picardie Bois et Bois & Habitat organise une exposition « Architecture bois en Europe » qui ouvrira le jeudi 15 décembre à 16 h au CAUE de l'Aisne (02). A cette occasion seront proclamés les résultats du prix d'architecture organisé dans le cadre du projet Eurowood. Cette exposition présentera plus de quarante projets architecturaux en bois. L'expo sera accessible à tous du 16 décembre 2005 au 6 janvier 2006 de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h au CAUE de l'Aisne.

Rens. auprès de Nord Picardie Bois : 03 22 89 38 52
ou la délégation du CNDB au 03 20 19 06 81.

> SALON DU MEUBLE - Du 5 au 9 janvier 2006

Paris - Paris Expo - Porte de Versailles

Salon majeur en Europe, premier salon de l'année, le Salon du Meuble de Paris présente une vitrine de l'offre internationale du marché du meuble et de l'aménagement de la maison.

Site web : www.salondumeuble.com

> FOIRE BOIS & ENERGIE - 22 janvier 2006

Langres (Haute-Marne), Salle des fêtes

Cette foire est organisée par la Chambre d'Agriculture de Haute-Marne avec ses partenaires de la mission bois énergie (Région Champagne-Ardenne, Ademe) et en collaboration avec la Ville de Langres et le Conseil Général de Haute-Marne.

L'événement se déroule le Dimanche 22 janvier à la Salle des Fêtes de Langres entre 9 h et 18 h. L'entrée est gratuite à tout public : particuliers, élus, professionnels. Au programme : des démonstrations de déchiquetage, des conférences, des animations, sans oublier les stands des professionnels (fabricants, distributeurs, installateurs, producteurs et fournisseurs de combustibles) etc.

Contacts : Communication : Eric Poinsoit 06 82 18 10 52.

Exposants : Vincent Cassagne 06 33 07 00 34.

Email : foireboisenergie52@yahoo.fr

> EXPOBOIS - 8-11 mars 2006

Paris, Parc des Expositions de Villepinte

EXPOBOIS, salon leader en France pour les industries du bois accueille durant 4 jours l'ensemble des acteurs de la filière à Paris. Les objectifs du salon : proposer aux industriels et artisans des métiers du bois des solutions concrètes pour la gestion et le développement de leurs activités et réunir les fournisseurs de la filière, mais également les acteurs institutionnels et la presse autour d'un événement fédérateur. Quelques nouveautés 2006 :

un Parcours Nouveautés Artisans, un Forum INNOVATION, un espace « Accessoires et Composants ».

Site web : www.expobois.net

> SALON RESIDENCE BOIS - 17-20 mars 2006

Lyon (Rhône), Eurexpo

Salon de référence de l'univers de la construction bois, RÉSIDENCE BOIS a vocation à être accessible à tous. C'est avant tout un lieu d'échanges privilégiés entre particuliers et professionnels. Salon de d'information et de concrétisation, RÉSIDENCE BOIS est là, aussi, pour accompagner les porteurs de projets à bien penser, à personnaliser leur future maison.

Pour sa 2e édition en 2006, dans un salon significativement agrandi, l'accent sera mis sur : la santé et le confort avec le bois, la décoration et l'aménagement, l'extension, un palmarès des réalisations contemporaines et éco-compatibles, des témoignages et des conférences.

Site web : www.salon-residence-bois.com/2006

> SALON EUROPEEN DU BOIS - 6-9 avril 2006

Grenoble (Isère) - Alpexpo

Pour sa 4e édition, le Salon Européen du Bois de Grenoble, se présentera sous un format spécialement consacré à la construction bois. Avec une offre encore enrichie au niveau de toutes les techniques de la construction bois, la mise en place de nouveaux pôles (conseils, innovations, expos, etc), et bien sûr la mise en scène spectaculaire propre au rendez-vous grenoblois, le Salon Européen du Bois s'annonce comme l'évènement du printemps 06 : les Pôles « architecture et filière bois », « habitat écologique » et « formation », des conférences, tables rondes et témoignages, un village des Innovations et un concours - Expo « Les Lauriers de la Construction Bois ».

Les Journées professionnelles de la Construction Bois : jeudi 6 et vendredi 7 avril 2006. Site web : www.salondubois.com/2006

> CARREFOUR INTERNATIONAL DU BOIS

31 mai-2 juin 2006 - Nantes (Loire Atlantique)

Parc des exposition de la Beaujoire

Le Carrefour International du Bois est un salon d'affaires, dédié uniquement au matériau bois. Il a été créé en 1990 par les professionnels de la filière bois ligérienne et plus précisément par le Port Autonome de Nantes Saint-Nazaire et par Atlanbois, association interprofessionnelle pour la promotion du bois. Organisé comme un congrès, le premier Carrefour fut dès le début un lieu de rencontres professionnelles haut de gamme pour la filière bois. D'édition en édition, le Carrefour a connu une évolution rapide portée par sa notoriété grandissante. Il est devenu aujourd'hui un salon d'envergure internationale accueillant les acteurs majeurs du négoce de bois.

Site web : www.timbershow.com/carrefour-international-du-bois.html

> EUROFOREST 2006 - 16-18 juin 2006

Saint Bonnet de Joux (Saône et Loire)

Située sur un site forestier de 150 ha, au cœur des marchés de l'Europe occidentale, Euroforest est une foire forestière qui a accueilli, sur un circuit de 4 km en pleine forêt, 270 exposants et 29 000 visiteurs en 2003. Un salon pour les professionnels de la filière Bois, une exposition de matériel d'abattage, de débardage, de transport d'arbres feuillus ou résineux. Informations sur le dossier d'inscription et liste des participants sur le site.

Site web : www.euroforest2006.com

Dépôt Légal N° 293 - ISSN 1286-0638

Directeur de Publication : Jean-Michel Cussey

Graphisme et mise en page : atelier l'engrenage (Langres)

Impression : imprimerie Belle Page (Nogent)

Imprimé sur un papier recyclé CyclusOffset, certifié Eco-label européen « La Fleur »

Valeur Bois • Lycée Charles de Gaulle • Avenue Christian Pineau

BP 2106 • 52904 CHAUMONT Cedex 9

Tél. : 03 25 02 07 66 • Fax : 03 25 02 06 27

mél : valeur.bois@wanadoo.fr • www.valeur-bois.com